



Bulletin Municipal 2021

SAINT-PIERRE
Le Vieux

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 3
Budgets	p 4
Infos communales.....	p 5
- Tarifs des concessions de cimetières	p 5
- Tarifs de la salle communale	p 5
- Mairie.....	p 5
Etat civil	p 6-7
- Naissances	p 6
- Mariages / PACS	p 6
- Décès	p 6
- Nouveaux habitants.....	p 7
Vie scolaire	p 8-9
- SIVOS des Grosne	p 8
- Budgets SIVOS	p 8
- École maternelle	p 9
- École primaire	p 9
Vie associative	p 10-16
- Môm'en Folie	p 10
- Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie-Tunisie-Maroc ACPG CATM.....	p 10
- La bibliothèque.....	p 11
- Association la rencontre	p 12
- Association des propriétaires.....	p 13
- Amicale de Saint Pierre.....	p 14
- Les conscrits de la un.....	p 15
- Saint Pierre en Fleurs	p 16
- Villages Solidaires	p 17
SIRTOM	p 18-19
Recensement.....	p 20-21
Prochaines élections.....	p 22
Travaux : entretien des routes, adressage, chemin de randonnée, scolaire.....	p 23



Chères Sampiarrires et chers Sampiarris,

Toute l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022. Santé, mais aussi bonheurs, projets aboutis, retour à une vie plus « normale »...sont les souhaits que nous formulons pour tous.

La cérémonie des vœux est toujours un moment de convivialité important de la vie communale et cette année encore, nous en sommes tous privés, notre salle, trop petite, ne nous permet pas d'accueillir chacune et chacun dans des conditions de sécurité sanitaire suffisantes. Pour l'équipe et pour moi-même, tous élus depuis seulement 18 mois, c'est un moyen en moins de connaître vos souhaits et vos besoins. Nous tenons à vous redire que nous restons à votre disposition, par téléphone, par mail, en direct à la mairie ou par tout autre moyen à votre convenance. Certains n'hésitent pas à nous questionner au sujet de tel ou tel point dont ils peuvent avoir entendu parler et qui ne sont parfois que des rumeurs et c'est une bonne chose.

L'année 2021 s'est passée dans les conditions que vous connaissez et, dans la continuité des 6 premiers mois de 2020, nous avons poursuivi la construction de notre équipe municipale et la prise en charge des différents dossiers en cours.

En terme de responsabilités, en ce qui me concerne en tant que maire et élu de la communauté de communes, les circonstances ont fait que, depuis juin 2021, j'ai été amené à occuper la vice-présidence ayant en charge l'écologie, le développement durable et la mobilité sur le territoire. Ces sujets sont d'une grande importance parce que liés à l'avenir de notre planète et cette nouvelle fonction me permet de défendre au mieux les intérêts de notre commune.

D'autant que l'un de nos projets est l'amélioration de l'isolation des bâtiments communaux. Une étude énergétique obligatoire pour les demandes de subvention a été réalisée et a été jointe à nos dossiers.

Un autre point important de cette année 2021 a été le maintien des commerces et services existants dans notre village. Nous avons eu la chance de pouvoir accueillir Franck Dussert-Sarthe et Annick qui ont repris l'activité de boulangerie depuis juillet et qui donnent entière satisfaction. Merci à eux. Un grand merci aussi à Anne-Sophie Neto qui, bien que nouvelle dans la fonction a effectué le remplacement à l'Agence postale avec beaucoup de professionnalisme. Cette reprise a permis à notre agence d'être positionnée dans le trio de tête des Agences Postales Communales au niveau national.

En ce qui concerne le lotissement Thuillère, deux parcelles sont maintenant vendues et une négociation est entamée pour les deux parcelles restantes. Nous vous en reparlerons dès que possible.

En plus des rubriques habituelles de votre bulletin, vous trouverez cette année des informations concernant le futur recensement de la commune qui se déroulera entre le 20 janvier et le 19 février 2022. Année électorale oblige, vous pourrez aussi lire les dernières informations concernant les élections. Comme en 2021, nous ferons probablement encore appel aux bonnes volontés pour nous aider à tenir les urnes.

Pour terminer, nous adressons un grand merci à tous les bénévoles actifs pour leur engagement et leur dévouement, tant au service de la commune, que dans les associations du village et dans celles ayant un rayonnement plus large (trail par exemple). Nous n'oublions pas non plus nos employés communaux qui participent activement au dynamisme de la commune malgré les conditions sanitaires un peu difficiles. Qu'ils soient eux aussi chaleureusement remerciés.

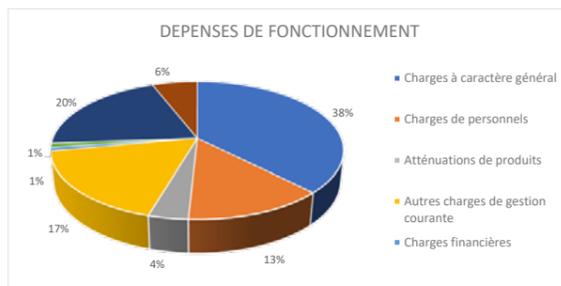
Nous vous réitérons nos meilleurs vœux pour cette année 2022, soyez prudents et prenez soin de vous.

Bien amicalement.

Pour l'équipe municipale,
Cédric GRANDPERRET

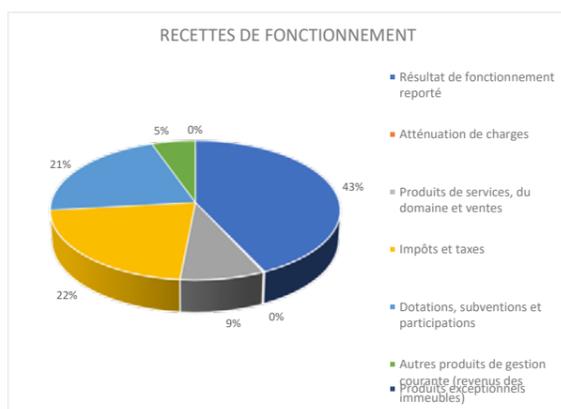
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	221 560 €
Charges de personnels	77 950 €
Atténuations de produits	22 000 €
Autres charges de gestion courante	103 000 €
Charges financières	4 700 €
Dépenses imprévues	6 000 €
Virement à la section d'investissement	119 480 €
Autres subventions exceptionnelles	34 684 €
Total	589 374 €



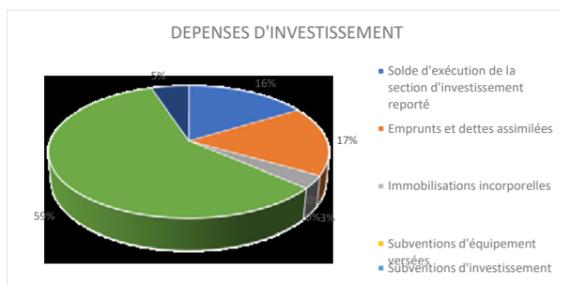
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement reporté	252 740 €
Atténuation de charges	952 €
Produits de services, du domaine et ventes	49 981 €
Impôts et taxes	128 000 €
Dotations, subventions et participations	125 701 €
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	32 000 €
Produits exceptionnels	0 €
Total	589 374 €



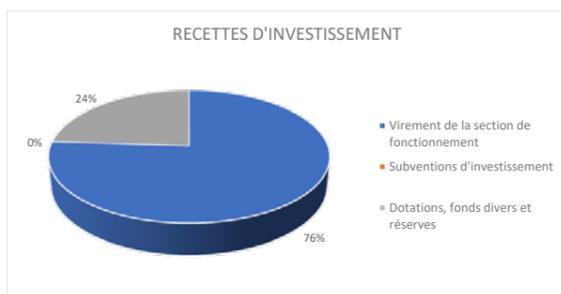
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	25 642 €
Emprunts et dettes assimilées	26 600 €
Immobilisations incorporelles	4 880 €
Subventions d'équipement versées	0 €
Subventions d'investissement	0 €
Immobilisations corporelles	92 000 €
Dépenses imprévues	8 000 €
Total	157 122 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Virement de la section de fonctionnement	119 480 €
Subventions d'investissement	0 €
Dotations, fonds divers et réserves	37 642 €
Total	157 122 €



FISCALITE LOCALE

Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51,39%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35,57%

TARIFS DES CONCESSIONS DE CIMETIÈRES

CONCESSION DE TERRAIN (LE M2)		SITE CINÉRAIRE COLUMBARIUM (CASE POUR 2 URNES)		JARDIN	DÉPÔT D'URNE PROVISOIRE
Durée	Tarif	Durée	Tarif	Gratuit	15€ / mois
15 ans	30 €	15 ans	400 €		
30 ans	45 €	30 ans	550 €		
50 ans	60 €	50 ans	900 €		

La commission ayant en charge le cimetière a travaillé à la numérisation des actes de propriété durant l'année 2021 afin de les classer dans les dossiers numériques des propriétaires de concessions grâce au logiciel informatique de la mairie. Il en reste encore un bon nombre à numériser. Un inventaire des tombes susceptibles d'être déclarées en état d'abandon et pouvant donc être reprises par la commune est en cours et une procédure sera lancée courant 2022 pour une dizaine d'emplacements. Cette démarche est entreprise afin que les éventuelles familles des tombes concernées puissent se signaler dans un délai de 3 ans si elles souhaitent reprendre la concession et ainsi la remettre en état. Un affichage sera mis en place pour informer les habitants et propriétaires des emplacements.



TARIFS DE LA SALLE COMMUNALE

Contact pour réservation :
Cyril THUILIERE : cyril.thuilier@neuf.fr - 06 82 69 46 17

SALLE POLYVALENTE	TARIFS HABITANTS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
1 journée sans cuisine	80,00 €	100,00 €
1 journée avec cuisine	150,00 €	200,00 €
2 journées avec cuisine	215,00 €	270,00 €
3 journées avec cuisine	270,00 €	325,00 €
Associations - 1 journée	gratuit	50,00 €
Caution	300,00 €	300,00 €

MAIRIE

Horaires d'ouverture
Lundi et jeudi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Contact
Tél. 03 85 50 41 44
Mail: mairie@saintpierrelevieux71.fr
Site: www.saintpierrelevieux71.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Lola, sœur de Tom et fille de Elsa DORIN et d'Alexis HUMBERT, née le 1^{er} mai



Clémence premier enfant de Marlène Grizard et Frédéric Gauthier, née le 19 NOVEMBRE



Malone frère de Ewen et fils de Coralie Dailly et de Mattieu Dumontet, né le 11 décembre

Bienvenue aux 3 bébés nés en 2021 et félicitations aux heureux parents

MARIAGES / PACS



Maud Perruchon et Mathieu Coudert, pacsés le 20 mars 2021



Coralie Aulenet et Clément Préaud, mariés le 12 juin 2021

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à ces jeunes couples

DÉCÈS

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et amis de :

Mr Léon JACQUET décédé le 3 avril
MR Roger DESBOIS décédé le 29 mai
Mme Marie-Hélène VINCENT décédée le 27 août
Mme Marie DESBOIS décédée le 25 octobre

Etaient nés à Saint Pierre et décédés en 2021 :

Mme Simone THILLET le 4 Août
Mr Aimé SANVERT le 25 juin
Mme Marcelle COLLONGE le 22 mai
Mr Alexis DUPASQUIER le 15 avril
Mme Lucie SANVERT le 3 janvier

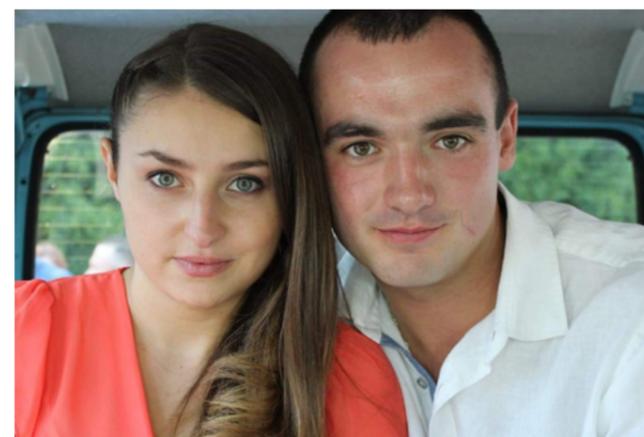


LES NOUVEAUX ARRIVANTS DE 2021

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants dont l'arrivée est signe de bonne santé pour notre commune. Nous en avons rencontré quelques-uns qui ont accepté d'être présentés ici. Qu'ils en soient remerciés. Si d'autres nouveaux le souhaitent, nous pourrions leur réserver une place dans les prochaines lettres municipales. N'hésitez pas à nous interpeller !



Maeliss Sivignon et Geoffrey Degut ont emménagé depuis novembre à Ecussols, dans l'ancien gîte de Louis Balligand. Maeliss travaille dans l'entreprise Chatagnier à Beaubery et nous aurons le plaisir de la croiser dans les mois qui viennent à Saint Pierre puisque pendant la pause hivernale horticole, c'est elle qui se chargera du recensement des habitants de notre commune. Geoffrey travaille chez le concessionnaire agricole Garnier à Dompierre. Ils connaissent un peu notre région, puisque Marguerite, la grand-mère de Maeliss et une partie de la famille habite Saint Bonnet des Bruyères. Bienvenue à eux !



Laura Michel et Julien Da Silva ont emménagé à Ecussols au mois de septembre dans le gîte de Blandine Dorin. Laura, originaire de Sivignon est tout récemment infirmière diplômée et elle travaille en pédiatrie à l'hôpital de Mâcon.

Julien, originaire de Saint Léger sous la Bussière connaît donc déjà beaucoup de jeunes de Saint Pierre puisqu'il était scolarisé dans le RPI des Grosnes. Il est chauffeur pour la SICAREV. Tous les deux apprécient beaucoup le calme de notre petit village. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Encore à Ecussols, nous avons le plaisir de voir avancer rapidement les travaux entrepris par **Françoise Bruneau** pour réhabiliter la « maison de la Titine ». Arrivée à Saint Pierre en 2008 pour la première fois, Françoise a été une des personnes à l'origine de Terre de Possibles. Après avoir posé sa petite maison à roulettes dans plusieurs communes des alentours, elle a choisi de s'ancre à Ecussols en achetant et rénovant la maison de la Titine, inoccupée depuis de très nombreuses années. Maintenant retraitée, elle a hâte de voir se terminer ses travaux pour pouvoir accueillir confortablement ses 4 petits-enfants. Bienvenue à elle !



Charlène et Guillaume Jenlinski-Tissier se sont installés en septembre au bourg dans l'ancienne maison Dury. Un grand logis était nécessaire pour accueillir tous les enfants de cette famille recomposée : les grands Charlotte, Kévin et Cléa et la petite fille du couple, Enaëlle qui est scolarisée à la maternelle de Saint Pierre. Charlène travaille dans une entreprise d'assainissement à Cluny et Guillaume tient la pâtisserie ambulante souvent garée près de leur maison. A eux aussi, nous souhaitons la bienvenue !

VIE SCOLAIRE

SIVOS DES GROSNE

Le SIVOS des Grosne (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) regroupe 4 communes. Il a gestion du RPI des Grosne (Regroupement Pédagogique Intercommunal), qui représente cinq classes. Pour cette rentrée 2021, nous accueillons 105 enfants.

Répartition des enfants selon leur classe et leur commune d'origine :

COMMUNES	GERMOLLES SUR GROSNE	ST LÉGER SOUS LA BUSSIÈRE	ST PIERRE LE VIEUX	TRAMBLY	COMMUNES EXTÉRIEURES	TOTAL
St Pierre maternelle	4	3	10	4	2 DEUX-GROSNES	24
St Léger	1	4	6	3	1 DEUX-GROSNES 1 TRAMAYES 1 MATOUR	17
Germolles	2	9	4	2	1 DEUX-GROSNES 2 TRAMAYES	20
St Pierre élémentaire	1	7	6	4		18
Trambly	0	4	14	5	1 DEUX-GROSNES 1 TRAMAYES 1 MATOUR	26
						105

Répartition géographique des élèves :

COMMUNES	ST PIERRE	ST LÉGER	TRAMBLY	GERMOLLES	TRAMAYES	MATOUR	DEUX-GROSNES
TOTAL	40	27	18	8	4	2	5

BUDGET SIVOS

Dépenses		
SECTION DE FONCTIONNEMENT	COMPTE ADMINISTRATIF 2020	BUDGET 2021
Toutes fournitures	67 264.64	71 154.00
Charges de personnel	127 379.48	133 550.00
Dépenses imprévues	0.00	254.20
Autres charges de gestion courante	875.76	8 736.00
	195 519.88	213 694.20

Recettes		
SECTION DE FONCTIONNEMENT	COMPTE ADMINISTRATIF 2020	BUDGET 2021
Excédent de fonctionnement	27 870.24	16 392.20
Remboursement rémunération personnel	2 136.03	0.00
Produits de service	11 397.49	14 400.00
Autres produits de gestion courante	1.54	2.00
SUBVENTION RÉGION	22 506.77	25 400.00
Subvention des communes :		
Germolles sur Grosne	12 223.95	15 156.15
St Léger sous la Bussière	40 790.98	41 052.76
St Pierre le Vieux	52 122.59	58 341.03
Trambly	42 862.48	43 450.06
	211 912.07	214 194.20

ECOLE MATERNELLE

24 enfants ont fait leur rentrée en septembre dernier à la maternelle de St Pierre le Vieux. Seulement 6 sont scolarisés en Moyenne Section, 15 enfants de 3 ans sont en Petite Section et 3 « Toutes Petites » fréquentent l'école à mi-temps.



Malgré le contexte sanitaire, nous espérons mener à bien tous nos projets d'ici la fin de l'année scolaire :

- La participation à la fête de la Science dont le thème est : « BIOLOGIE, sur le chemin des découvertes ».
- Le visionnage, 3 fois dans l'année, d'un film au cinéma de Matour dans le dispositif « Ecole et Cinéma ».
- La fréquentation tous les mois de la bibliothèque de St Pierre le Vieux pour participer à une activité autour du livre et choisir un livre emprunté pour 2 semaines.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Cette année, la classe des 18 CE1-CE2 (9 CE1 et 9 CE2) travaille avec deux enseignants : M. Augoyard les lundis/mardis et Mme Barraud les jeudis/vendredis. Les enfants se sont bien habitués à ce rythme et semblent l'apprécier.

Avec des conditions, cette année encore, particulières dues au covid-19, il est difficile de faire des projets au long terme... Au mois de novembre, pendant 3 semaines, la classe a participé activement à La fête de la science. Plusieurs expériences et recherches documentaires étaient proposées afin de réussir une mission et trois défis. Après validation auprès d'un maître du jeu avec qui les élèves communiquaient par mail, la classe a reçu un diplôme de réussite et était fière de l'afficher !

Les élèves et leurs enseignants aimeraient pouvoir s'engager dans d'autres activités qui ne les cantonneraient pas seulement aux murs de l'école. Mais en ces temps compliqués tout se conjugue au conditionnel, jusqu'aux derniers jours de cette fin d'année 2021 où ils n'ont hélas pas pu profiter des réjouissances d'avant Noël en raison de la fermeture de la classe suite à plusieurs cas positifs au Covid...

- Des interventions de l'école de musique de Matour pour initier les enfants au rythme et au chant avec accompagnement d'un instrument.

- Et la randonnée de fin d'année, regroupant des classes du RPI qui conduit les enfants depuis la classe de St Léger jusqu'à l'aire de loisirs de Trambly. Après 2 heures de marche et un pique-nique salvateur, les enfants peuvent s'adonner librement à des activités de leur choix...



Nous espérons tous pouvoir redémarrer sous de meilleurs augures en début d'année 2022 et bénéficier d'un nouveau souffle pour retrouver un peu de normalité dans les apprentissages ainsi que dans les relations les uns aux autres.

SANDRINE BARRAUD



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION MÔM'EN FOLIES

Pour la seconde année, nous avons été obligés d'adapter nos activités :

La traditionnelle vente de torchons a eu lieu en début d'année. Nous avons ajouté des « tote bags » permettant à chacun de supprimer peu à peu les sacs en plastique. La vente de fleurs habituelle a eu lieu dans une nouvelle configuration : l'horticulteur s'est réorganisé et propose maintenant de travailler sur commande. Cette formule bien adaptée aux conditions sanitaires a été une réussite et nous envisageons de la pérenniser en 2022.



En lien avec les enseignants et la municipalité, nous avons investi dans des gros pochoirs permettant de peindre des marelles, cibles et autres jeux sur les sols des cours d'écoles. Une petite équipe de bénévoles a réalisé une marelle et une cible dans la cour de la classe primaire avant la rentrée de septembre. Une chenille alphabet sera réalisée prochainement dans la cour de la maternelle. Les élèves de CM2 n'ayant pas eu l'opportunité de participer à un voyage scolaire pendant leur scolarité, nous avons décidé de leur offrir une calculatrice pour leur entrée en 6^{ème}.

Pour cette rentrée de septembre, les possibilités d'organiser le concours de belote habituel nous semblaient très aléatoires et nous avons dans un premier temps envisagé de le reporter en 2022. L'avenir nous dira si nous pouvons le prévoir. La vente de pizzas a été maintenue.

L'assemblée générale a pu avoir lieu et c'est avec plaisir que nous avons accueilli deux nouveaux parents dans le bureau. Nous rappelons que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à la vie de l'association et nous remercions tous les bénévoles pour leur investissement.

LE BUREAU

ACPG - CATM



2021 fut une année blanche sans aucune activité excepté la participation aux cérémonies de commémoration au monument aux morts des journées des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918 mais une année noire pour notre association qui a perdu son président Roger DESBOIS le 29 avril dernier. Roger qui était né le 8 novembre 1936 a toujours vécu à St Pierre à l'exception des 28 mois passés en Algérie pour son service militaire. Il assurait la présidence de notre association P G - C A T M depuis de nombreuses années. Il avait pris la succession de Firmin Fouilloux puis avait passé

la main à Jean Antheaume pour la reprendre après le décès de ce dernier.

Roger n'était pas un homme à discours mais un homme de terrain et d'action. Il était plein d'énergie et avait à cœur de participer à toutes les cérémonies patriotiques à St Pierre mais aussi dans les communes avoisinantes.

Sur le plan festif il agissait pour le maintien des liens sociaux. Il aimait à organiser des petits voyages, des sorties au restaurant entre les membres de l'association.

C'est lui l'instigateur de cette fameuse journée « cuisse de bœuf » appréciée de nombreux convives et qu'il affectionnait particulièrement.

Toujours dans la simplicité ces manifestations étaient chaleureuses dans l'Amitié et la Fraternité.

Les membres de l'association sont très affectés par son départ. Son côté rassembleur va nous manquer. Merci Roger pour ton action et ton dévouement.



LE BUREAU

LA BIBLIOTHÈQUE

L'année 2021 a commencé dans l'espérance d'une vie sociale retrouvée, détendue et dynamique qui se concrétiserait par l'ouverture régulière et fréquente de la porte de la bibliothèque.

Malheureusement !

Elle se termine pleine d'ombres avec la conscience plus aiguë, malgré tout, de ne pas baisser les bras, de chercher d'autres façons de faire, d'être patients.

La pandémie a mis à mal les relations des lecteurs avec la bibliothèque pour la deuxième année de façon très concrète. Certaines activités n'ont pas encore pu se remettre en route et certaines ne reprendront pas en 2022.

La permanence des enfants de l'école maternelle fonctionne régulièrement depuis le mois d'octobre.

La permanence des enfants de l'école primaire n'a pas repris, contexte sanitaire trop fragile.

Le stand des livres à La Rencontre a repris depuis le mois de novembre.

Le groupe des 9 lectrices, une fois par mois en soirée à 18h30, s'est arrêté en raison du pass-sanitaire.

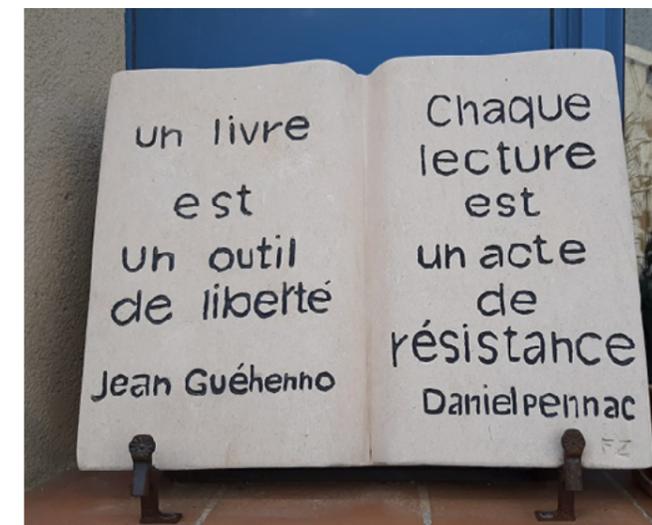
Le groupe des 8 lecteurs, une fois par mois en soirée à 19h30, a repris amputés de 2 lecteurs en raison du pass-sanitaire.

Le portage des livres à domicile, une fois par mois, s'est arrêté au décès de Léon Jacquet au mois d'avril. A ce propos, si vous avez connaissance de personnes qui souhaiteraient lire, mais qui pour une raison ou une autre ne peuvent se déplacer, n'hésitez pas à nous le signaler, nous serons très heureux de leur porter de la lecture à domicile.

L'équipe de bénévoles a fondu, nous étions six, nous ne sommes plus que trois. Nous recherchons activement des personnes qui souhaiteraient nous rejoindre, même pour deux heures une fois par mois, le temps d'une permanence, un samedi matin. Le savoir-faire est à la portée de tous. Par ailleurs nous recherchons un jeune mordu de BD qui pourrait nous conseiller dans l'achat de BD et dans les emprunts à la bibliothèque des prêts de Mâcon.



Saint Pierre le Vieux - AG 2021



Ces quelques mots sont pessimistes mais pas désespérés. Nous comptons 64 lecteurs, actifs parce qu'ils ont lu au moins 1 livre dans l'année. Pour notre petit village, cela reste une belle performance.

Le socle de la vie de la bibliothèque sera cette année uniquement la permanence du samedi matin de 10h-12h ouverte à tous les publics de lecteurs.

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque et les prêts de livres sont entièrement gratuits, et nous nous efforçons d'encourager la lecture en essayant d'être au plus proche de vos intérêts : romans du terroir, historiques, policiers, contemporains, documentaires, bandes dessinées, albums, livres large vision, audio-livres. Venez pousser la porte de la bibliothèque, au bout de la passerelle derrière la poste.

ANNE CATELAND

VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

ASSOCIATION LA RENCONTRE

A l'égal de 2020, l'année 2021 aura été celle des activités des temps incertains, arrêtés, lents, longs, redémarrant, arrêtés..., continuant de mettre à l'épreuve nos habitudes déjà bien entamées.

A cause des incertitudes et des précautions dues au Covid, nous, personnes fragiles, avons eu notre première activité annuelle avec la sortie pique-nique au col de Cri le jeudi 22 juillet. Sortie en plein air et convivial avec le repas tiré du sac sous la terrasse abritée du café-restaurant, se prolongeant avec d'un côté les boulistes à la pétanque, de l'autre les acharnés de la belotte coincée.



Le troisième jeudi de septembre, le 16, devenait le premier club de l'année à 14 heures à la salle des fêtes. Calme et de petites retrouvailles, il était immédiatement suivi le jeudi 23 d'un déjeuner à l'Auberge du lac à Saint-Point pour marquer le retour de l'association à ses activités avec ses adhérents presque tous présents. Bon repas. Une atmosphère chaleureuse. Une réussite.

Le jeudi 30 septembre, la marche d'automne emmenait quelque vingt-cinq participants du cimetière de Saint-Bonnet-des-Bruyères au Calvaire de la Grande Roche sur Matour avec un arrêt-goûter vers la cabane des chasseurs de Saint-Bonnet. Au beau temps nous accompagnant, l'agrément nous était donné d'une marche nous tirant selon une boucle.



Le jeudi 21 octobre nous tenions notre traditionnel repas-boudin... avec sa préparation réalisée de A à Z la veille au Pasquier par des membres de l'association à défaut, pour non concordance des agendas, du boudin habituellement offert par Saint Pierre en fleurs. Les adhérents qui s'étaient collés à cette fabrication avaient réussi leur coup. Leur boudin était apprécié de tous pour sa grande qualité.

Le jeudi 18 novembre nous tenions un club «ordinaire».

Pour le dimanche 21 novembre, notre association organisait la venue de la troupe Plaisirs du théâtre de Cluny à 15 heures à la salle des fêtes. Devant plus d'une soixantaine de spectateurs, elle jouait deux pièces de Feydeau, Léonie est en avance et Hortense a dit « Je m'en fous ». Dans une mise en scène sobre mais de qualité, les répétitions à l'envi dans le texte de Feydeau et ses observations de la nature humaine, les acteurs en faisant leurs jeux, entraînaient l'assemblée au rire, à la détente, à l'interrogation sur la chute, et à oublier ce fichu covid à cause duquel il avait été demandé à tous son pass sanitaire.

Covid qui aura rattrapé le repas de Noël de l'association prévu le jeudi 16 décembre. Nous envisageons de le faire autour de Pâques ou la Pentecôte à moins qu'il ne faille attendre la rentrée de septembre 2022 ! Mieux vaut se protéger et protéger les autres dès maintenant pour que la vie de notre Rencontre, entre autres, puisse reprendre au plus vite dans ce qui fait son essence même, les rencontres.

LE BUREAU DE LA RENCONTRE, HÉLÈNE, CHANTAL, SIMONE, MARIE-HÉLÈNE, JEAN-PAUL, BERNARD

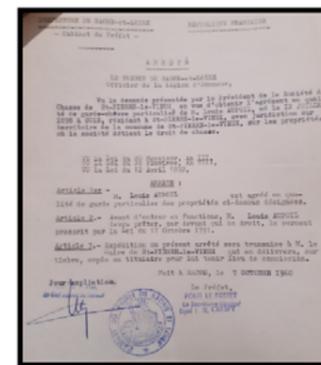


L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES

Archives :

Lors de la saison 1960-1961, il y a 60 ans, la société de chasse de St Pierre le Vieux comptait 35 permis de chasse.

Chasse		M	
1	10	10	10
2	10	10	10
3	10	10	10
4	10	10	10
5	10	10	10
6	10	10	10
7	10	10	10
8	10	10	10
9	10	10	10
10	10	10	10
11	10	10	10
12	10	10	10
13	10	10	10
14	10	10	10
15	10	10	10
16	10	10	10
17	10	10	10
18	10	10	10
19	10	10	10
20	10	10	10
21	10	10	10
22	10	10	10
23	10	10	10
24	10	10	10
25	10	10	10
26	10	10	10
27	10	10	10
28	10	10	10
29	10	10	10
30	10	10	10
31	10	10	10
32	10	10	10
33	10	10	10
34	10	10	10
35	10	10	10



Cette même année, le président de chasse de l'époque, Mr Joannes MICHEL, a présenté une demande pour l'obtention d'agrément en qualité de garde-chasse particulier concernant Mr Louis AUPOIL. Cette demande a été acceptée et Mr Louis AUPOIL agréé garde particulier.

Après 2020, année particulièrement perturbée par une situation sanitaire instable, la société de chasse a pu reprendre quelque peu son rythme. Tout en maintenant les gestes barrières au maximum et en préservant la santé de tous, nous avons ainsi pu débiter la saison en Septembre 2020 pour la terminer en Février 2021. Avec 28 chasseurs cette année, nous avons prélevé 18 Chevreuils et 7 Sangliers.



L'arrêt du confinement nous a permis de reprendre nos activités de déterrage. Plusieurs nichées de nuisibles ont été prélevées. En 2 ans, plus de 40 renards et une douzaine de fouines (piégeage et déterrage, battue) sont concernés par ce prélèvement. L'équilibre est donc maintenu et nous observons cette année déjà, de nombreux individus sur la commune. Le « goupil » est encore bien présent sur Saint Pierre, la régulation est donc nécessaire. Les hivers doux procurent une source de nourriture plus abondante pour ce mammifère mais restez tout de même vigilants à la sécurité de vos poules...

Nous avons retrouvé en 2021 l'organisation de notre pétanque. La fête communale n'ayant pas eu lieu, nous en avons profité pour bloquer la date du Samedi 3 Juillet 2021. Nous avons souhaité faire durer le plaisir et proposer un barbecue géant en soirée. Malgré la pluie en début d'après-midi, les participants ont répondu présent avec au total, près de 40 doublettes. Cette année, le concours a été remporté par une doublette composée, entre autre, du boulanger de Tramayes, Enrik MOLINA. Nous remercions tout le monde ayant participé par le jeu ou par la buvette/ restauration, à la réussite de cette journée. Rendez-vous en 2022 avec vos triplètes.



L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE SAINT PIERRE LE VIEUX VOUS SOUHAITE UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2022.

VIE ASSOCIATIVE (SUITE)



AMICALE DE ST PIERRE

Une pause en 2021, pour mieux repartir en 2022 !

Sans manifestation en 2021, l'amicale est tout de même restée active. Plusieurs travaux de maintenance ont été réalisés. La chambre froide a été réparée suite à une fuite de gaz. Le hangar a été rangé, des chaises ont été vendues et d'autres données. La place ainsi libérée a permis d'accueillir de nouvelles tables et des bancs.

Lors de l'assemblée générale du 13 novembre, une trentaine de personnes étaient présentes. Nous remercions Sylvie Audet et Simon Arnold d'avoir rejoint le conseil d'administration afin d'apporter de nouvelles idées suite au départ de 3 personnes. Il reste encore des places pour de nouveaux bénévoles, ils seront toujours les bienvenus. Nous avons également décidé de ne pas faire payer de cotisation pour l'année 2022.



Voici le calendrier des manifestations pour l'année 2022, à vos agendas :

- **Samedi 26 février** soirée jeux de société. Chacun apporte ses jeux ainsi qu'une collation à partager, la boisson est offerte par l'amicale.
- **Dimanche 20 mars**, matinée vente de plat à emporter avec buvette sur place. Nous vous tiendrons informé du plat quand celui-ci aura été choisi.
- **Samedi 2 avril et dimanche 3 avril** auront lieu les premières représentations de la troupe de St Pierre, troupe de théâtre de l'Amicale.

- **Samedi 02 juillet** retour de la fête patronale. Course de caisses à savon l'après-midi, méchoui et feu d'artifice pour clôturer cette belle journée.



Commencez à préparer vos caisses !!

- **Samedi 22 octobre** sortie bowling et repas au restaurant.

Nous espérons tous que la crise sanitaire ne viendra pas compromettre toutes ces festivités. Vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : amicalesaintpierre@orange.fr ou auprès des membres du bureau.

Dans l'attente de vous retrouver vite, prenez soin de vous.

DENIS BELICARD

Merci Roger

Roger Desbois nous a quitté cette année. Amicaliste depuis toujours, il a été un membre actif de l'association, notamment lors du méchoui annuel qu'il a cuisiné, surveillé et découpé pendant de nombreuses années. Nos pensées amicales vont à sa famille.

CONSCRITS DE LA CLASSE EN « 1 »

La pandémie ne nous a pas permis d'organiser notre fête à la date traditionnelle du dernier samedi de janvier. Pourtant tout avait bien commencé, une petite équipe constituée de notre 20 ans et de représentants de tous les années avait planifié les différentes manifestations permettant de faire de l'argent pour l'organisation du banquet. La 1ère était une buvette à la date du 1er tour des élections présidentielles avec une vente de bugnes préparées par Mathias mais malheureusement les premières mesures de confinement annoncées nous ont contraint à l'annuler seules les bugnes ont pu être vendues.

Dès ce jour plus aucun évènement prévu n'a pu se faire sauf la vente de pizza fin août et quelques ventes de brioches chez les conscrits.

Aucune fête possible en Janvier...mais nous avons gardé le cap! L'envie de nous retrouver et de fêter la 1 était bien là, intacte malgré les aléas de cette crise inédite. On n'allait quand même pas passer notre tour et attendre 10 ans!

Après des mois de suspense, les contraintes sanitaires nous ont finalement permis d'organiser notre fête des conscrits le 11 septembre dans un format adapté aux circonstances. La motivation et l'esprit d'équipe pour rendre cette journée inoubliable a fonctionné, c'est sous un soleil radieux et par une température agréable et inhabituelle pour une journée de conscrits que nous avons fêté la classe, en plus petit comité qu'à l'habitude, mais dans la joie et la bonne humeur.

Après la messe, la remise des cocardes, l'hommage au monument aux morts de la commune et la photo traditionnelle, nous nous sommes régalés d'une délicieuse paella. Ensuite, la soirée s'est prolongée jusqu'au petites heures pour les plus vaillants d'entre-nous.

Nous garderons longtemps le souvenir de notre fête des conscrits 2021, un peu inhabituelle bien sur, mais surtout très réussie.



IL Y A 30 ANS...



Théâtre

Depuis un an, ce sont 14 acteurs amateurs de la Troupe de St Pierre dirigée par Géraldine Prades qui se préparent à jouer devant vous les 2 et 3 avril leur première représentation théâtrale. Voyage, humour et suspens seront au rendez-vous. Venez nombreux partager leur amour du théâtre.

VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

ASSOCIATION SAINT PIERRE EN FLEURS



L'association St Pierre en fleurs, fraîchement renouvelée, a organisé sa traditionnelle vente de boudins le 28 novembre dernier au profit du fleurissement du village.

Les anciens et les habitués de cet événement sont venus avec plaisir renforcer l'équipe et transmettre leur savoir-faire. Et ce fût un week-end riche d'émotion et de partage.



Quelques flocons sont tombés, mais n'ont pas empêché les sampiarris et voisins des alentours de participer et faire de cette matinée une belle réussite.



Les membres de l'association remercient chaleureusement tous les bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu, ainsi que tous les participants pour leurs visites. Rendez-vous prévu l'année prochaine : Dimanche 02 Octobre 2022.

Le week-end suivant, samedi 4 décembre, les illuminations



ont été installées dans le village avec l'aide de Guillaume Dury, de son téléscopique et de nombreux bénévoles avec leur matériel.

Comme chaque année, le monument aux morts et les arbres



de la place du 8 mai 1945 ont été illuminés, la bascule abrite de nouveau le Père Noël et un sapin de belle taille fourni par Jean Dorin décore la place.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur soutien sans faille.

LE BUREAU , ALEXIS, DAMIEN, RAPHAËL, SYLVIE, ANTOINE, MICHÈLE



www.villagesolidaires.fr

06 77 30 29 81 - contact@villagesolidaires.fr

ACCUEIL

Matour

Lundi - 14h-17h30 / Jeudi - 8h30-12h

Dompiere les Ormes

Mercredi - 8h30-12h / Jeudi - 14h-17h30

Pierreclos

Mardi - 9h-12h

Tramayes

Mercredi - 14h-17h30 / Vendredi - 8h30-12h



Accueil et services

Répondre aux besoins individuels

France services

Pour vous aider dans vos démarches administratives du quotidien

Mobilité

Pour faciliter vos déplacements et trouver la meilleure solution : TAD, Transolaire, Minibus, Vélo à Assistance Electrique...

Informatique solidaire

Initiations, ateliers thématiques, cafés informatiques, wikipays...

SabLiEr

Système Local d'échange de biens et de services

Actions collectives

Répondre aux besoins collectifs

Agenda pour tous

Sorties théâtres, cirque... - Après-midi jeux - Café parents
Ludothèque itinérante - Rencontres intergénérationnelles

Jardins partagés

Accompagnement scolaire

Navettes Resto du cœur

Cohésion du territoire

Développer une vision partagée

Tatou

Le répertoire d'activités et services du territoire

Fête des solidarités

2^{ème} week-end d'octobre : Table ronde - Gratifieria -
Musique - Jeux - Ateliers et animations

Aide aux projets et initiatives d'habitants et d'associations



Notre avenir, celui de la planète terre, celui de nos enfants, petits-enfants et de toutes les générations à venir passe par une prise de conscience de la nécessité d'améliorer la gestion de nos ressources, déchets... et par sa mise en actes.

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique a de nombreux objectifs dont ceux de renforcer l'indépendance énergétique, préserver la santé humaine et l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique. Pour se faire, nous devons être sensibilisés, aidés à changer nos comportements et nous allons essayer d'accompagner chacune et chacun dans cette démarche de transition en nous efforçant de saisir toutes les opportunités qui nous sont offertes par les différents organismes avec lesquels nous sommes en lien.

Deux actions ont déjà été menées par la commune en partenariat avec le SIRTOM



- Atelier « Macgyvers » d'auto-réparation du 23 octobre : 4 bénévoles étaient présents à la salle communale pour accueillir les sampiarris venus avec des objets en panne

comme une cafetière, une scie circulaire, machine à coudre, lampe front-tale... pour chercher à leur donner une seconde vie. Nous aurons l'occasion de reprogrammer cet atelier, et dès à présent, vous pouvez mettre de côté vos appareils ne fonctionnant plus.



- Opération broyage de vos branchages : Dans l'objectif d'une réduction du volume des végétaux collectés, le SIRTOM en partenariat avec l'ESAT La Ferme de la GUYE de JONCY nous a proposé d'organiser une opération broyage de nos branches et branchages. Vous avez eu 3 semaines pour déposer vos végétaux, et ensuite le broyage a eu lieu le 7 décembre. Le stock étant suffisant, nous pouvons renouveler l'opération. Nous vous rappelons que vous pouvez récupérer près du hangar communal, le broyat produit, utilisable en paillage.

Avec l'aide du SIRTOM nous allons essayer de mettre en place des réunions d'informations, des ateliers, des formations comme le compostage dans les mois à venir.

Important :

A compter du 1er février 2022, vous pourrez enfin trier tous vos emballages ! La simplification du tri consiste à étendre les consignes de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans la poubelle jaune et assurer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots, barquettes, tubes, sachets... etc.

À partir du
1^{er} FÉVRIER 2022

ENFIN TOUS LES EMBALLAGES
RÉUNIS DANS **LE JAUNE !**

Lancement des extensions de consignes de tri



A partir du **1^{er} février 2022**, les consignes de tri évoluent ! Place à la simplicité du geste, désormais tous les emballages vont dans le bac jaune. Que ce soient les emballages en plastique, en cartonnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception, si c'est un **emballage** (hors verre), je jette dans le bac jaune. En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise... ou à la déchetterie selon leur taille ! De même, les cartons marrons gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les emmener à la **déchetterie**.

Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer, cela permet de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de CO2... Que du positif !

Petit rappel : on n'imbrique pas les emballages lorsqu'on les trie, on les vide et on les jette en vrac ! 😊



En attendant le 1^{er} février 2022, les consignes de tri restent inchangées :

Flacons et bouteilles en plastique, cartonnette, emballages en métal

BAC JAUNE

Papier (journaux, magazines, enveloppes, etc.)

BAC BLEU

Pots, bocaux et bouteilles en verre

BAC VERT

Ordures ménagères

BAC GRIS

Attention, veillez à bien retirer vos piles des D3E* avant de les jeter !



Le 11 septembre 2021, un incendie a touché un bâtiment du quai de transfert de Quincieux. La source provient en partie d'une pile qui n'aurait pas dû se trouver dans les encombrants.

C'est pour éviter ce genre d'incidents qu'il est plus que nécessaire d'être prudents lorsque l'on jette nos déchets électroniques et de bien enlever les piles.

Pensez aux bornes adaptées

*Déchets d'équipements électriques et électroniques

LE RECENSEMENT

À quoi sert le recensement ?



Les grandes étapes du recensement

Avant la collecte



Pendant la collecte



Après la collecte



Le recensement en ligne, on a tous à y gagner !

Comment ça marche ?

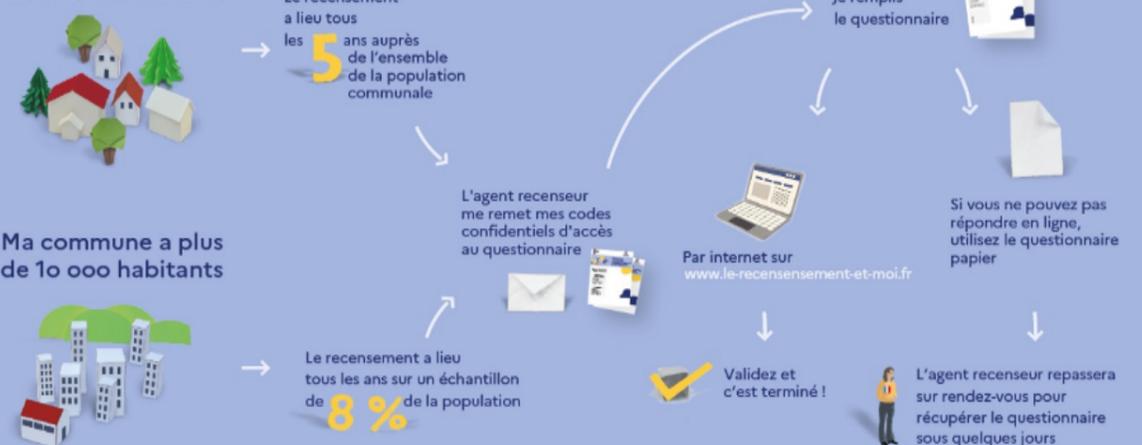
- Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur **Ici je réponds au questionnaire**
LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT, NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT
- Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice qui vous a été remise
Pour vous faire recenser en ligne sur www.me-recensement-et-moi.fr
Code d'accès : V Q F T N A B S
Mot de passe : M J B Q A Y I Z
- Entrez ensuite les informations de votre logement qui se trouvent sur la notice
Identifiants de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne
0 1 0 3
Rang A Rang B
0 1 4 0 0 5
- Répondez au questionnaire vous serez guidé à chaque étape.
- Validez et c'est terminé ! **Envoyer les questionnaires**

Des avantages pour tous

- Pour vous**
 - Pas de rendez-vous avec l'agent recenseur
 - Un remplissage guidé et simplifié
 - Une confidentialité toujours garantie
- Pour votre mairie et l'Insee**
 - Moins de papier à gérer
 - Une collecte facilitée et performante
- Pour tous**
 - Plus écologique car moins de papier
 - 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020
 - Un recensement moins coûteux

Comment suis-je recensé ?

Ma commune a moins de 10 000 habitants



Ma commune a plus de 10 000 habitants

Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de 8 % de la population



Le recensement des habitants de notre commune commencera le 20 janvier et se terminera le 19 février 2022. Maeliss Sivignon, nouvelle habitante du hameau d'Ecussols en aura la responsabilité. Nous vous rappelons

que le recensement est confidentiel et obligatoire. L'intérêt de la commune est qu'il se passe dans les meilleures conditions. Nous espérons que vous réserverez le meilleur accueil à Maeliss.

PROCHAINES ÉLECTIONS

LES DATES

Elections présidentielles

Dimanche 10 avril 2022 (1er tour)

Dimanche 24 avril 2022 (2nd tour)

S'INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE LA COMMUNE

C'est possible de 3 manières différentes :

- En ligne, grâce au télé service disponible sur www.service-public.fr
- En mairie
- Par courrier à Mairie 20 route de Matour 71520 Saint Pierre le Vieux (attention : pas par mail).

Le demandeur devra compléter une demande d'inscription (en ligne ou sur un formulaire papier) et joindre à celle-ci un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

Les inscriptions sont possibles dès maintenant et jusqu'au 4 mars pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

QUELQUES CHANGEMENTS À CONNAITRE

• L'année 2022 sera une année dite de refonte des listes électorales. Toutes les listes seront réordonnées et les électeurs recevront une nouvelle carte électorale.

• Pour les procurations, il est possible de les établir en ligne. Sur www.maprocuration.gouv.fr mais il faut toujours se présenter en gendarmerie pour justifier de son identité. Sinon, la procuration peut encore se faire directement à la gendarmerie.

ÊTRE ASSESSEUR

Tout électeur ou électrice inscrit sur la liste électorale de la commune peut être assesseur, c'est-à-dire tenir les permanences du bureau de vote. Pour cela, il ne faut pas hésiter à se signaler à la mairie.

Elections législatives

dimanche 12 juin et dimanche 19 juin 2022

Pour voter lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de l'élection.

• En 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur, même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.



TRAVAUX

En 2021, la commission voirie élargie a effectué l'inventaire complet des chemins et routes communales afin de planifier les travaux à effectuer sur l'ensemble de la commune en fonction des urgences.

ENTRETIEN DES ROUTES

La rue du puits a été complètement remise en état et goudronnée. Sur la route de la Montagne, 3 tronçons d'une centaine de mètres chacun ont aussi été remis en état. Il restera encore quelques points en mauvais état à reprendre sur l'année 2022. Ces deux chantiers représentent un coût total de 21751 €.

Le curage des fossés est en cours et va se poursuivre dans les semaines à venir. L'entreprise Callier a été sollicitée pour des devis concernant des portions de chemins nécessitant des travaux plus conséquents qui ne peuvent être effectués par Christophe.

ADRESSAGE



En 2021, l'adressage avec l'installation des plaques de rues, distribution des numéros a eu lieu. La plupart des plaques sont maintenant posées. Il en reste encore quelques-unes qui nécessitent une petite adaptation avant d'être installées. Elles seront posées prochainement. Nous remercions tous celles et ceux qui ont accepté que des plaques soient posées sur leurs murs, ou sur leurs propriétés.

CHEMINS DE RANDONNÉE



Toujours en ce qui concerne la signalétique, un travail de remise en état de tout le balisage des chemins de randonnée de Saint Pierre a été effectué par les bénévoles de la commission. Des panneaux ont été remis en place et nous sollicitons chaque sampiarri pour nous signaler ceux qui viendraient à manquer, tomber... Notre commune a

été le lieu d'une réunion de travail sur site, à destination de l'ensemble des communes du territoire de la communauté de communes, réunion dont l'objectif était de réitérer les consignes de signalisation d'examiner la signalétique et de voir si elle était installée de façon judicieuse. Les sentiers de randonnée sont une de nos richesses, il est donc indispensable de les mettre en valeur.

Nous attirons l'attention sur le coût des panneaux qu'ils soient ceux des noms de rues ou ceux des chemins de randonnée et nous vous demandons d'en prendre soin ; les dégradations éventuelles pourront être facturées à leurs auteurs. Si leur emplacement vous pose problème, merci de nous en parler afin de voir si une meilleure solution est possible.

SCOLAIRE



La remise en état du local de stockage de la maternelle est en train de se terminer. Plusieurs artisans sont intervenus après qu'en amont les élus aient effectué un important travail de préparation.

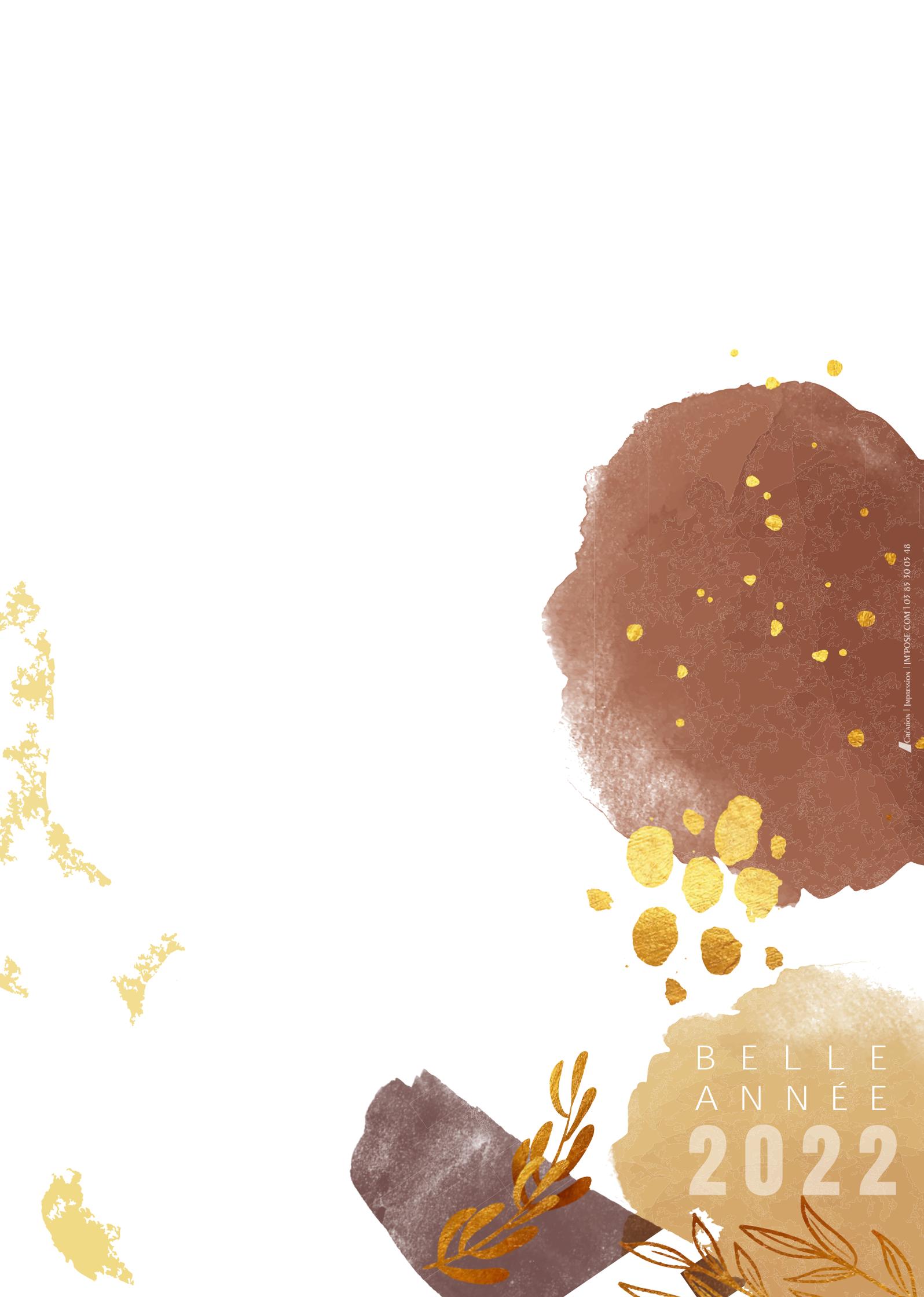


Des range-velos ont été installés près de la cour de l'école élémentaire et nous constatons avec plaisir qu'ils sont régulièrement utilisés, par les élèves ou d'autres personnes.



Des grilles suffisamment hautes pour limiter l'envoi des ballons hors du périmètre de la cour de récréation (et souvent dans la rivière !) ont été mises en remplacement des anciennes, plus basses et usagées.

Pour l'ensemble de ces travaux, de nombreux bénévoles ont œuvré en plus des élus. Sans eux, tout ce travail n'aurait pu être réalisé en 2021. Nous les remercions chaleureusement.



BELLE
ANNÉE
2022